

République Française
Département de l'Hérault
Commune de SAINT GUILHEM LE DESERT

Date de la convocation : 07/03/2023

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL N°
Séance du 16 Mars 2023 06-2023

Membres en exercice : 10

Présents : 9

Absents : 1

Représentés :

Pour : 8

Contre : 0

Abstention : 0

L'An Deux Mille Vingt Trois le Seize Mars à 18 heures
 le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,
 sous la présidence de M. Robert SIEGEL, Maire,

Présents : SIEGEL R, MORESMAU JP, MINAZZO D, HOMBERT B, THEULE JC,
 VEDEL P, GILHET B, STEHLE C, KROGSDAHL A

Absent : NICAISE V.

Secrétaire de séance : MORESMAU JP.

Objet : Subvention octroyée à l'association les Amis de l'Ermitage Notre Dame du Lieu Plaisant

M. le Maire rappelle que l'Association des Amis de L'ermitage a entrepris des travaux de conservation et de mise en valeur des bâtiments constituant l'Ermitage. La commune a toujours été partie prenante dans ce projet notamment par un apport financier. En effet ce haut lieu de pèlerinage est un site intournable pour les habitants de notre commune qui y sont très attachés.

Aujourd'hui l'opération de sauvegarde de ce lieu est pratiquement terminée mais comme tout projet, les objectifs initiaux ont quelque peu évolué au cours des travaux notamment la reprise totale de la toiture de l'ensemble du bâtiment. Des surcouts ont donc été occasionnés par ces travaux supplémentaires mais aussi par la hausse des prix des matériaux.

Cette restauration est un véritable succès tant des points vus esthétiques que techniques. L'association Les Amis de l'Ermitage demande à la commune afin d'équilibrer son budget et de régler les factures aux entrepreneurs une subvention d'un montant de 10 000 €.

Le Conseil entendu l'exposé du Maire et après en avoir délibéré,

Décide de subventionner pour cette dernière tranche de travaux l'Association les Amis de l'Ermitage à hauteur de 10 000€.

Acte rendu exécutoire après
 dépôt en Préfecture le

Fait & délibéré à Saint-Guilhem, Jour, Mois, An que dessus.

Le Maire,
SIEGEL R.

Le/La secrétaire de séance,




